

CAISSE DES ECOLES DE KOUMAC



NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS

Nous informons les parents dont les enfants empruntant le transport scolaire communal, qu'un document concernant les horaires des différents arrêts leurs seront transmis prochainement.

Nous rappelons aux parents et selon le règlement, que les mercredis, aucun parent ni aucune personne extérieure au personnel ne sont autorisés à pénétrer dans les cantines publiques.

A savoir :

- Pour l'école primaire Charles Mermoud, les parents et les navettes privées doivent attendre leurs enfants au portail de l'école.
- Pour l'école maternelle Bwadouvalan, les parents doivent attendre leurs enfants au portillon de l'école.

Les mercredis centre de loisirs discontinue commenceront à compter du Mercredi 22 mars 2023.

Concernant le mouvement de grève prévu ce jeudi 23 février 2023 de la fonction publique, l'internat nous a informé qu'a priori le repas sera assuré.

Nous restons dans l'attente de confirmation officiel de la province Nord, nous vous informerons dans les plus brefs délais.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone au 47.14.64 et par mail à cde@mairie-koumac.nc.

A Koumac, le 21/02/2023

Le Vice-président
Mr Léonard PITO

